

1.- DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (ci-après CGV GRES) seront applicables à toutes les opérations de vente ou de fourniture (ci-après la VENTE) dans lesquelles GRES ARAGÓN, S.A., (ci-après GRES ARAGÓN) serait vendeur ou fournisseur de marchandises ou d'autres biens meubles (ci-après l'OBJET DE LA VENTE) et pour lesquelles aucun contrat spécifique n'aura été signé entre GRES ARAGÓN et l'ACHETEUR.

Pour la connaissance générale de tous les ACHETEURS, ces conditions seront publiées sur le site internet de GRES ARAGÓN.

Les présentes CGV GRES s'appliqueront à compter du 1er juillet 2024 jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par une version ultérieure.

2.- DOCUMENTS DE VENTE

Chaque VENTE fera l'objet d'une offre de la part de GRES ARAGÓN (ci-après l'OFFRE), et le cas échéant, d'un document d'acceptation de l'OFFRE par l'ACHETEUR.

L'acceptation de l'OFFRE par l'ACHETEUR impliquera l'acceptation de celui-ci des présentes CGV GRES pour cette opération de VENTE, qui sera régulée exclusivement par celles-ci, même lorsque l'ACHETEUR disposerait de ses propres conditions générales d'achat ou similaires, dont l'application sera entièrement annulée au profit des présentes conditions générales.

Au cas où l'ACHETEUR souhaiterait introduire dans la VENTE toute clause, convention ou condition différente de celles régulées dans l'OFFRE ou dans les présentes CGV GRES, il devra le demander expressément dans son document d'acceptation de l'OFFRE et obtenir de GRES ARAGÓN l'accord exprès et par écrit à sa demande. La référence à ses propres conditions générales ne sera pas prise en compte sauf si celles-ci ont été expressément acceptées par écrit par GRES ARAGÓN

À défaut de document d'acceptation de l'OFFRE, il sera entendu que l'ACHETEUR a accepté l'OFFRE dès que celui-ci aura commencé tout travail ou tout acte dans le cadre de l'exécution de l'OFFRE

3.- PRIX ET MODE DE RÈGLEMENT

Le prix et le mode de règlement seront spécifiés dans chaque OFFRE.

4.- LIEU, DATE ET CONDITIONS DE LIVRAISON

Le lieu, la date et les conditions de livraison seront indiqués sur l'OFFRE.

GRES ARAGÓN et l'ACHETEUR assumeront leurs frais respectifs conformément aux incoterms stipulés dans l'OFFRE ou, à défaut, conformément aux conditions de livraison qui y sont établies.

La livraison devra être acceptée par l'ACHETEUR à condition qu'elle soit faite à la date de livraison indiquée dans l'OFFRE et que l'OBJET DE LA VENTE accomplisse intégralement les spécifications de l'OFFRE.

Si l'OBJET DE LA VENTE doit être livré emballé, une analyse devra être effectuée afin de déterminer la qualité, et si l'inspection de l'OBJET DE LA VENTE après son déballage ou les contrôles de qualité de l'ACHETEUR indiquent que l'OBJET DE LA VENTE n'est pas conforme à la qualité accordée, l'ACHETEUR pourra refuser l'OBJET DE LA VENTE conformément aux stipulations de l'Annexe II à ces CGV, dans le délai de sept jours à compter de la livraison de l'OBJET DE LA VENTE.

En cas de litige au sujet de la qualité entre GRES ARAGÓN et l'ACHETEUR, la question sera soumise à un organisme officiel compétent en la matière et choisi par GRES ARAGÓN, qui effectuera une analyse alternative et émettra un avis contraignant pour les parties. La partie ayant perdu le litige prendra en charge les frais d'émission de cet avis. Pour les VENTES où l'OBJET DE LA VENTE serait des produits céramiques, cet organisme sera l'Institut de Technologie Céramique de Castellón.

Au cas où l'ACHETEUR aura refusé la livraison de l'OBJET DE LA VENTE dans le délai, conformément aux stipulations ci-avant, étant bien prouvé qu'il n'est pas conforme à la qualité accordée, GRES ARAGÓN devra procéder à retirer l'OBJET DE LA VENTE en prenant en charge tous les frais de cette opération.

Si l'OBJET DE LA VENTE est un produit hors catalogue, GRES ARAGÓN pourra fournir et l'ACHETEUR devra acheter et payer le prix de toutes les quantités fabriquées à ces fins de ce produit, jusqu'à un maximum de cinq pour cent (5%) supplémentaire à quantité indiquée dans l'OFFRE.

5.- GARANTIE

Sans préjudice des stipulations de l'Annexe I à ces GCV GRES, GRES ARAGÓN garantit que l'OBJET DE LA VENTE est conforme, à la date de livraison, aux spécifications techniques stipulées dans l'OFFRE.

L'OBJET DE LA VENTE bénéficie d'une garantie de trois ans à compter de la date de facturation de la VENTE, conformément à la législation espagnole et européenne en vigueur à cette date.

Toute garantie supplémentaire de GRES ARAGÓN s'étendra strictement aux termes dans lesquels elle a été concédée.

Dans les autres cas, GRES ARAGÓN ne garantit pas l'utilisation que de l'OBJET DE LA VENTE ferait l'ACHETEUR ou ses clients, ni ses potentielles applications ni son aptitude à l'usage prévu par l'ACHETEUR ou ses clients.

La garantie ne couvrira en aucun cas les éventuels défauts causés par une mauvaise installation, utilisation ou maintenance. Les recommandations d'installation, de nettoyage et de maintenance sont à la disposition de l'ACHETEUR au point « Descargas » (téléchargements) du site internet www.gresaragon.com.

6.- CESSION

Aucune partie ne pourra céder les droit et obligations de l'OFFRE sans le consentement par écrit de l'autre.

7.- IMPÔTS ET TAXES

La TVA et tous autres impôts et taxes associés à la VENTE seront assumés par l'ACHETEUR.

8.- SUSPENSION DE VENTE PAR GRES ARAGÓN

En cas d'inaccomplissement, d'accomplissement défectueux et/ou de non-respect ponctuel par l'ACHETEUR de ses obligations, GRES ARAGÓN aura le droit de suspendre totalement ou partiellement l'exécution totale la VENTE, l'ACHETEUR étant alors responsable de tous les dommages et intérêts que cette suspension causerait à GRES ARAGÓN. GRES ARAGÓN notifiera la suspension au VENDEUR par écrit.

9.- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

L'OBJET DE LA VENTE continuera d'être la propriété de GRES ARAGÓN jusqu'à ce que celle-ci ait perçu la totalité du prix. Sans préjudice que GRES ARAGÓN puisse accepter comme mode de règlement des lettres de change, billets à ordre ou chèques, le droit de créance ne sera satisfait que lorsque GRES ARAGÓN aura reçu le paiement irrévocable de cette lettre de change ou du billet à ordre ou l'encaissement irrévocable du chèque.

10.- LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Les prix de GRES ARAGÓN sont élaborés et négociés en partant de la base que sa responsabilité maximale face à l'ACHETEUR, à tout titre, est limitée au prix réglé par l'OBJET DE LA VENTE à l'origine du dommage. En aucun cas, la responsabilité de GRES ARAGÓN n'inclura les dommages indirects et conséquents, qui seront assumés par l'ACHETEUR. Ces limitations ne seront pas applicables en cas de dol de GRES ARAGÓN.

Elles ne seront pas non plus applicables lorsqu'il existera un accord dans ce sens signé par GRES ARAGÓN et l'ACHETEUR, lequel dans ce cas prévaudra.

11.- PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles (les données) de personnes physiques communiquées dans le cadre d'une opération de vente par GRES ARAGÓN, que ce soit de ses représentants, travailleurs ou des travailleurs de ses sous-traitants, et de toutes autres personnes physiques (les intéressés), seront traitées par l'autre partie dans le seul but d'exécuter cette commande, vente ou livraison, et d'accomplir toutes les obligations légales et contractuelles découlant de cette opération.

Les données seront conservées pendant l'exécution de la commande, vente ou livraison et, une fois l'opération terminée, pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de toutes obligations légales. Les parties pourront conserver leur exemplaire respectif du contrat, sur papier ou support numérique, en fonction de leurs propres normes d'archive

Afin que les intéressés puissent exercer, dans les cas prévus légalement, leurs droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de limitation du traitement et de portabilité de leurs données, GRES ARAGÓN, pour ce qui est des données qui lui auront été communiquées, désigne l'adresse électronique suivante : datospersonales@samca.com.

Les intéressés pourront également présenter une réclamation devant l'agence espagnole de protection des données (www.aepd.es)

12.- COMPLIANCE

L'ACHETEUR déclare connaître le code éthique et la politique de conformité pénale (compliance) du groupe SAMCA, qui ont été mis à sa disposition à travers le lien <https://grupoSAMCA.com/cumplimiento-normativo>, et s'engage à faire preuve, directement ou à travers ses fournisseurs, entrepreneurs et/ou sous-traitants, pendant l'exécution de l'ACHAT, d'une conduite conforme à la légalité en vigueur à tout moment et au code éthique et à la politique de compliance du groupe SAMCA.

L'OFFRE sera annulée en cas de non-respect par l'ACHETEUR du Code d'Éthique et de la Politique de Conformité du Groupe SAMCA.

12-CONFIDENTIALITÉ

L'ACHETEUR et le VENDEUR s'engagent à traiter comme confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de l'exécution de la VENTE (ci-après, les « Informations »), et à les utiliser exclusivement pour l'exécution des obligations qui en découlent. Aucune des Parties ne chargera, n'introduira ni n'utilisera de quelque manière que ce soit les informations générées lors de la préparation de la VENTE ou de son exécution dans un outil et/ou un modèle d'intelligence artificielle — ci-après le LLM —, public ou privé, y compris les LLM hébergés auprès de prestataires externes, à moins que le LLM et/ou tout environnement de traitement associé ne soient protégés de manière à ce que leur contenu ne soit accessible à aucune personne non autorisée à y accéder.

13.- LÉGISLATION APPLICABLE

La VENTE sera régie par la législation espagnole

ANNEXE I

QUALITÉ DE L'OBJET DE LA VENTE

I.1.- QUALITÉ DU PRODUIT

Le système de gestion de GRES ARAGÓN est évalué, certifié et contrôlé annuellement conformément aux normes européennes ci-dessous :

- QUALITÉ ISO 9001:2015
- ENVIRONNEMENT ISO 14001:2015

Les matériaux de GRES ARAGÓN sont conformes aux normes :

- Européenne EN 14411
- Mondiale ISO 13006

Les produits considérés comme de 2nde qualité ne remplissent pas toutes les conditions des normes ci-dessus et peuvent présenter des défauts de qualité ou apparents.

Tous les carreaux de première et seconde qualité remplissent les exigences de l'annexe ZA de la norme EN-14411.

I.2.- ANALYSE

GRES ARAGÓN analyse ses produits dans des laboratoires accrédités officiellement.

Le contrôle de qualité de chaque lot de fabrication est réalisé par le laboratoire interne de GRES ARAGÓN et avec des équipements calibrés et contrôlés.

I.3.- COULEURS, DESIGNS ET FORMATS

Les couleurs, nuances, designs et formats indiquée dans notre documentation le sont uniquement à titre indicatif.

GRES ARAGÓN pourra modifier les caractéristiques de sa gamme de produits sans préavis et sans possibilité de réclamation de la part des clients.

ANNEXE I

QUALITÉ DE L'OBJET DE LA VENTE

I.4.- M2/ML CONVENTIONNEL

Les produits de GRES ARAGÓN ne sont pas fournis par m² ou ml (mètres linéaires) complet, mais en calculant un joint conventionnel de pose. Par conséquent, aucune réclamation ne sera admise concernant le nombre de pièces fournies.

L'unité de mesure (m² ou ml) de GRES ARAGÓN se base sur la mesure de coordination des pièces, qui est la somme de la dimension de fabrication plus le joint recommandé. Le joint recommandé dépend du format et du type de produit. Le joint recommandé par format est indiqué sur le catalogue et les emballages. Voir ci-dessous le tableau résumé :

ANNEXE I

QUALITÉ DE L'OBJET DE LA VENTE

Formato Format	Medida fabricación Work size	Junta recomendada Recommended joint	Medida coordinación Coordinating size
33x50	325x492 mm	8 mm	333x500 mm
33x33	325x325 mm	8 mm	333x333 mm
25x25	244x244 mm	6 mm	250x250 mm
20x20	195x195 mm	5 mm	200x200 mm
15x15	150x150 mm	4 mm	154x154 mm
12x25	119x244 mm	6 mm	125x250 mm
30x30	297x297 mm	3 mm	300x300 mm
30x60	297x297 mm	3 mm	300x600 mm
60x60	597x597 mm	3 mm	600x600 mm
60x120	600x1200 mm	3 mm	603x1203 mm
15x60	147x597 mm	3 mm	150 X600 mm
20x120	195x1200 mm	3 mm	198x1203 mm

Le joint de pose a des fonctions importantes pour la qualité, la durabilité et le bon comportement du revêtement céramique comme, entre autres : absorber les tensions transmises par des supports, les variations dimensionnelles par dilatation/contraction par effet de la température, et corriger les variations dimensionnelles des carreaux avec tolérances.

I.5.- MÉLANGE DE PIÈCES

Compte-tenu des caractéristiques propres des matériaux céramiques, il n'est pas possible de garantir que les nuances et les designs du matériel fourni soient uniformes ou semblables aux échantillons. Souvent, une gamme diverse de nuances et de designs correspond à une apparence normale. Par ailleurs, le design de certaines séries mise sur une décoloration intentionnée des pièces

Pour obtenir un mélange uniforme des nuances et des designs, avant l'installation il est conseillé de choisir des caisses de palettes différentes et, ensuite, des pièces de caisses différentes.

I.6.- SENS DE L'EXTRUSION

Il est recommandé de placer toutes les pièces extrudées dans le sens de l'extrusion, qui est indiqué par les rainures au revers des carreaux.

I.8.- EMBALLAGE

La quantité de pièces contenues dans chaque caisse ou le nombre de caisses dans chaque palette peut subir des variations sans préavis, compte-tenu des nécessités de production ou de logistique. Il est donc conseillé de passer des commandes en fonction de l'unité de mesure (pièces, mètres carrés ou mètres linéaires), déterminée dans le catalogue pour chaque produit. L'ajustement à caisses complètes se fera au moment de traiter la commande/proforma. Dans le cas contraire, aucune réclamation ne sera acceptée en cas d'éventuelles différences entre quantités commandées et livrées.

L'OBJET DE LA VENTE sera fourni par emballages complets, en les complétant jusqu'au nombre d'unités indiqué pour chaque code de produit dans les catalogues (pièces/caisse) de GRES ARAGÓN.

ANNEXE II

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT, RÉCLAMATIONS ET RETOURS



RESPONSABILITÉ SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Si l'OBJET DE LA VENTE fourni n'est pas conforme à la qualité stipulée dans l'OFFRE, l'ACHETEUR aura le droit de réclamer la réparation/suppression du défaut ou la fourniture d'un nouveau produit sans défaut.

Les défauts apparents mais n'affectant pas la capacité du produit pour son usage prévu autoriseront l'ACHETEUR uniquement à réclamer une diminution de prix.

En cas de variations de nuances, GRES ARAGÓN décline toute responsabilité lorsque le produit sera posé.

Dans la tolérance dimensionnelle, les différences quant à taille, courbature et/ou épaisseur, ne pourront faire l'objet de réclamation.

GRES ARAGÓN ne se rend pas responsable des conséquences d'une mauvaise planification ou pose de l'OBJET DE LA VENTE. L'exactitude des schémas de pose et des listes de quantités de produit fournis par GRES ARAGÓN doivent être vérifiés par le maître d'œuvre et le revendeur du matériau céramique. GRES ARAGÓN décline toute responsabilité concernant cette exactitude.

GRES ARAGÓN décline toute responsabilité en cas de mauvaise manipulation du produit pendant la pose, de manque de protection du produit une fois posé et jusqu'à sa mise en service, de nettoyage déficient du chantier, d'une mauvaise utilisation ou maintenance (par exemple : polissage, attaques chimiques...) pouvant affecter les performances de glissement du produit pendant sa durée de vie utile.

GRES ARAGÓN ne se rend pas responsable des dommages causés par un nettoyage déficient ou l'utilisation de produits inappropriés.

Il est recommandé de réserver des carreaux du même lot en prévision d'effectuer des essais après la pose en vue de trancher tous litiges au sujet des performances techniques des carreaux.

GRES ARAGÓN ne se rend responsable que des produits fournis de 1ère qualité.

ANNEXE II

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT, RÉCLAMATIONS ET RETOURS

GRES ARAGÓN
SOLUTIONS FOR LIVING

NOTIFICATION DE DÉFAUTS ET RÉCLAMATIONS

Les défauts décelés sur l'OBJET DE LA VENTE devront être communiqués dans le délai maximum de 7 jours à compter de l'émission de la facture et, dans tous les cas, avant la pose du matériau. La non-communication des défauts dans ce délai où au cas où le matériau aurait déjà été posé, la marchandise sera considérée reçue et acceptée, GRES ARAGÓN n'assumant dans ces cas aucun type de responsabilité.

L'OBJET DE LA VENTE objet d'une réclamation devra être mis à la disposition de GRES ARAGÓN pour une inspection de son état au moment de la réclamation ; toute pose de matériau réclamé devra être interrompue immédiatement.

En cas réclamation de matériau déjà posé, GRES ARAGÓN n'assumera aucun type de responsabilité, du fait du remplacement de l'OBJET DE LA VENTE sans autorisation préalable et par écrit de GRES ARAGÓN.

RETOURS

Le délai maximum d'acceptation et de retour de l'OBJET DE LA VENTE dans les locaux de GRES ARAGÓN, de toute marchandise livrée en suivant les instructions de l'ACHETEUR est d'un mois, à condition que l'emballage soit dans les mêmes conditions que lors de l'expédition.

Les frais de retour seront toujours à la charge de l'ACHETEUR. Les pièces retournées ainsi seront remboursées après déduction de 15% de la valeur du matériau en vue de couvrir les coûts logistiques et de gestion.

Tout retour de marchandises devra se faire avec l'autorisation préalable de GRES ARAGÓN.

Note : cette information générale ainsi que les caractéristiques techniques spécifiées dans ce catalogue, actualisent, modifient et remplacent celles de publications précédentes.

Le fabricant se réserve le droit de modifier les valeurs, toujours dans les normes, sans préavis.

La version en espagnol prévaudra sur celle dans une autre langue.

ANNEX II

PRODUCT CHARACTERISTICS, CLAIMS AND RETURNS



La version actualisée de ce catalogue est disponible sur le site www.gresaragon.com.
Cette édition online actualise, modifie et remplace cet exemplaire imprimé.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT



DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'achat seront applicables à toutes les opérations de vente ou de fourniture de marchandises, machines et autres biens (ci-après l'OBJET DE L'ACHAT), dans lesquelles l'acheteur ou acquéreur sera GRES ARAGÓN et pour lesquelles aucun contrat spécifique n'aura été signé entre GRES ARAGÓN et le vendeur.

Pour la connaissance générale de tous les VENDEURS, ces conditions seront publiées sur le site internet de GRES ARAGÓN.

DOCUMENTS D'ACHAT

Chaque ACHAT fera l'objet d'une commande par GRES ARAGÓN (ci-après la COMMANDE), et le cas échéant, d'un document d'acceptation de la COMMANDE par le vendeur.

L'acceptation de la COMMANDE par le vendeur implique l'acceptation de celui-ci des présentes conditions générales d'achat pour cette opération d'achat ou de fourniture, qui sera régulée exclusivement par celles-ci, même lorsque le vendeur disposerait de ses propres conditions générales de vente ou similaires, dont l'application sera entièrement annulée au profit des présentes conditions générales d'achat.

Au cas où le vendeur souhaiterait introduire dans l'achat ou la fourniture toute clause, convention ou condition différente de celles régularisées dans la COMMANDE ou dans ces conditions générales d'achat, il devra le demander expressément dans son document d'acceptation de la COMMANDE et obtenir de GRES ARAGÓN l'accord exprès et par écrit à sa demande. La référence à ses propres conditions générales ne sera pas prise en compte sauf si celles-ci ont été expressément acceptées par écrit par GRES ARAGÓN.

À défaut de document d'acceptation de la COMMANDE, il sera entendu que le VENDEUR a accepté la COMMANDE dès qu'il aura commencé tout travail ou tout acte dans le cadre de l'exécution de la COMMANDE.

PRIX ET MODE DE RÈGLEMENT

Le prix et les modalités de paiement seront ceux indiqués dans la COMMANDE. Si aucune modalité de paiement n'est précisée dans la COMMANDE, le prix de celle-ci sera réglé par confirmant le 5, le 15 ou le 25, selon la date la plus proche suivant l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la date de la facture relative à l'OBJET DE L'ACHAT.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

Les factures devront être émises dans un délai de cinq jours à compter de la livraison de l'OBJET DE L'ACHAT. Pour pouvoir régler ces factures, l'ACHETEUR devra les avoir reçues. Lorsque l'OBJET DE L'ACHAT consiste en des fournitures périodiques, les factures correspondant à ces fournitures seront regroupées par quinzaine. Les factures seront envoyées à apglobal@apglobal.samca.com.

LIEU, DATE ET CONDITIONS DE LIVRAISON

Le lieu, la date et les conditions de livraison seront indiqués sur la COMMANDE.

La livraison devra être acceptée par GRES ARAGÓN une fois que la date de livraison indiquée sur la COMMANDE aura été respectée et que l'OBJET DE L'ACHAT sera intégralement conforme aux spécifications de la COMMANDE et aux exigences légales espagnoles en vigueur à la date de la livraison pour son acquisition par GRES ARAGÓN en vue d'être utilisé dans des travaux industriels ou autres.

L'OBJET DE L'ACHAT ne sera considéré livré qu'après remise de la documentation exigée dans la COMMANDE et par la législation visant à garantir la cession de la propriété de l'OBJET DE L'ACHAT, de même que celle requise pour l'obtention des permis ou autorisations nécessaires à son bon fonctionnement.

Au cas où l'OBJET DE L'ACHAT serait livré emballé ou il serait nécessaire d'effectuer des analyses pour déterminer sa qualité, et si les contrôles de qualité de GRES ARAGÓN ont démontré que l'OBJET DE L'ACHAT n'est pas conforme à la qualité convenue, GRES ARAGÓN pourra refuser l'OBJET DE L'ACHAT dans le délai de sept jours à compter de la livraison de l'OBJET DE L'ACHAT, le vendeur devant alors le retirer à son compte et à ses frais.

En cas de litige au sujet de la qualité de l'OBJET DE L'ACHAT entre GRES ARAGÓN et le vendeur, la question sera soumise à un organisme officiel compétent en la matière et choisi par GRES ARAGÓN, qui effectuera une analyse alternative et émettra un avis contraignant pour les parties. La partie ayant perdu le litige prendra en charge les frais d'émission de cet avis.

En cas de non-respect de la date de livraison, GRES ARAGÓN pourra soit, (i) annuler la COMMANDE et refuser la livraison de l'OBJET DE L'ACHAT, le VENDEUR devant, dans ce cas, rembourser GRES ARAGÓN du montant perçu à l'avance ainsi que tous les dommages et intérêts causés par le VENDEUR, ou soit (ii) l'accepter en appliquant une pénalité équivalent à 5% du montant de la COMMANDE, par semaine de retard, avec une limite de 50% du prix de l'ACHAT. Ces montants pourront être déduits du prix restant à payer.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT



GARANTIE

À défaut d'accord spécifiant une garantie plus longue, le vendeur garantit l'OBJET DE L'ACHAT pour une période de deux (2) ans à compter de la date effective de la livraison de l'OBJET DE L'ACHAT. Ce délai redémarrera en cas de réparation ou de substitution de garantie sur l'OBJET DE L'ACHAT conformément à cette clause.

La garantie couvre tous les frais de réparation et/ou de remplacement de l'OBJET DE L'ACHAT, aussi bien de main d'œuvre, matériaux et autres frais tels que, à titre indicatif mais pas limitatifs, les déplacements, défraiements, transports, etc., qui seront tous à la charge exclusive du vendeur.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

Le vendeur garantit que l'OBJET DE L'ACHAT n'enfreint aucun droit de propriété intellectuelle et industrielle de tiers. Le vendeur libère GRES ARAGÓN de toute éventuelle responsabilité encourue sur l'OBJET DE L'ACHAT et découlant de droits propriété industrielle et/ou intellectuelle de tiers, à n'importe quel titre, et remboursera immédiatement GRES ARAGÓN de toutes les sommes que celle-ci aurait dû régler à ce sujet.

INFORMATION SUR LES EMBALLAGES PLASTIQUES

Le VENDEUR indiquera sur les bons de livraison les quantités, types et taux de recyclage des emballages plastiques à un seul usage utilisés pour livrer l'OBJET DE L'ACHAT. Pour les matériaux recyclés, il devra remettre un certificat de contenu en plastique recyclé émis par une entité accréditée par l'organisme ENAC.

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS

GRES ARAGÓN appliquera des critères de qualité, environnementaux et d'efficacité énergétique dans ses COMMANDES. Chaque année, GRES ARAGÓN effectuera une évaluation continue des VENDEURS en fonction des incidents détectés. Cette évaluation n'est applicable qu'aux VENDEURS avec qui GRES ARAGÓN aura passé plus de dix (10) COMMANDES annuelles ou dont le montant annuel total des COMMANDES dépassera six mille euros (6 000,00 €).

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT



Si le taux d'incidents ou de défauts sur les COMMANDES soumises à l'évaluation est supérieur à 10%, GRES ARAGÓN pourra exiger au VENDEUR de prendre des actions correctives. Si le taux d'incidents est supérieur à 25%, GRES ARAGÓN pourra décider de radier le fournisseur comme son VENDEUR habituel, en l'informant de sa décision et en pouvant annuler les fournitures périodiques en vigueur.

CESSION ET SOUS-TRAITANCE

Aucune partie ne pourra céder les droit et obligations de la COMMANDE sans le consentement par écrit de l'autre, avec la seule exception que GRES ARAGÓN pourra céder, totalement ou partiellement, la COMMANDE à n'importe qu'elle société de son groupe.

FRAIS

GRES ARAGÓN et le VENDEUR prendront en charge leurs frais respectifs, conformément aux conditions de livraison fixées dans la COMMANDE.

IMPÔTS ET TAXES

Excepté la TVA, qui sera payée par la partie tenue de le faire légalement, tout autre impôt ou taxe associé à l'achat ou la fourniture sera réglé par le VENDEUR.

RÉSILIATION DE LA COMMANDE PAR GRES ARAGÓN

En cas d'inaccomplissement, d'accomplissement défectueux et/ou de non-respect ponctuel par le VENDEUR de ses obligations, GRES ARAGÓN aura le droit de résilier totalement ou partiellement la COMMANDE ou d'en suspendre totalement ou partiellement l'exécution, le VENDEUR étant alors responsable de tous les dommages et intérêts que cette résiliation causerait à GRES ARAGÓN. GRES ARAGÓN notifiera la résiliation au VENDEUR par écrit.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles (les données) de personnes physiques communiquées dans le cadre de l'ACHAT par une partie à l'autre, que ce soit de leur représentants, travailleurs ou des travailleurs de leurs sous-traitants, et de toutes autres personnes physiques (les intéressés), seront traitées par l'autre partie dans le seul but d'exécuter l'ACHAT et d'accomplir toutes les obligations légales et contractuelles en découlant.

Les données seront conservées pendant l'exécution de l'ACHAT et, une fois l'opération terminée, pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de toutes obligations légales. Les parties pourront conserver leur exemplaire respectif du CONTRAT, sur papier ou support numérique, en fonction de leurs propres normes d'archive.

Afin que les intéressés puissent exercer, dans les cas prévus légalement, leurs droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de limitation du traitement et de portabilité de leurs données. Pour ce qui est des données qui lui auront été communiquées, GRES ARAGÓN désigne l'adresse électronique suivante : datospersonales@samca.com.

Les intéressés pourront également présenter une réclamation devant l'agence espagnole de protection des données (www.aepd.es)

COMPLIANCE

Le VENDEUR déclare avoir pris connaissance du Code d'éthique et de la Politique de conformité et adhérer au Code de conduite des fournisseurs du Groupe SAMCA, documents qui ont été mis à sa disposition via le lien suivant <https://gruposamca.com/cumplimiento-normativo>, et s'engage à adopter, directement ou par l'intermédiaire de ses fournisseurs, prestataires et/ou sous-traitants, pendant l'exécution de l'ACHAT, une conduite conforme à la législation en vigueur à tout moment ainsi qu'au Code d'éthique, à la Politique de conformité et au Code de conduite des fournisseurs du Groupe SAMCA.

Le non-respect par le VENDEUR du Code d'éthique et de la Politique de conformité du Groupe SAMCA constituera un motif de résiliation de l'ACHAT.

CONFIDENTIALITÉ

Le VENDEUR s'engage à traiter comme confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de l'exécution de l'ACHAT (ci-après, les « Informations »), et à les utiliser

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT



exclusivement pour l'exécution des obligations qui en découlent. Aucune des Parties ne chargera, n'introduira ni n'utilisera de quelque manière que ce soit les informations générées lors de la préparation de l'ACHAT ou de son exécution dans un outil et/ou un modèle d'intelligence artificielle — ci-après le LLM —, public ou privé, y compris les LLM hébergés auprès de prestataires externes, à moins que le LLM et/ou tout environnement de traitement associé ne soient protégés de manière à ce que leur contenu ne soit accessible à aucune personne non autorisée à y accéder.

LÉGISLATION APPLICABLE

L'achat sera régi par la législation espagnole